



## **Compte-rendu du Conseil d'Administration 14 juillet 2012 à Belmont-sur-Rance**

Rédacteur : Paul Drouot

Le 14 juillet 2012, les membres du conseil d'Administration de la Fédération Française de go se sont réunis à Belmont-sur-Rance, lors du stage d'été organisé par la FFG.

Ont participé à cette réunion :

### **Membres du conseil**

Frédéric Renaud, président

Noël Saint-Paul, vice-président

Daniel Tosetto, trésorier

Paul Drouot, secrétaire

Chantal Gajdos, membre du collège A (procuration de Pierre Boudailliez, président de la ligue Île-de-France)

Michel Trombetta, membre du collège A

Fabien Masson, membre du collège A

Etienne Serres, président de la ligue du Centre

Gérard Garlatti, président de la ligue Rhône-Alpes

Andy Floch, président de ligue de l'Ouest

Yves Clair, président de la ligue du Sud-Ouest

### **Auditeurs libres**

Philippe Pelleter, représentant de la ligue Île-de-France

Motoki Noguchi

Jean Michel

Fan Hui (à partir de 16 heures)



## Quorum

10 membres du conseil sont présents et 11 sont représentés.  
Le conseil étant composé de 18 membres, le quorum d'un tiers des votants est atteint.

Début 14h20

## Ordre du jour

L'ordre du jour a été communiqué aux membres du Conseil d'administration, puis reprecisé en début de réunion :

1. Point RFG
2. Point séminaire développement
3. WSMG
4. Statut des actions prises en AG
5. Élection du bureau
6. Position de la FFG au sein de l'EGF
7. Date des prochains événements
8. Matériel
9. Cours FFG pour les non-jeunes
10. Cours KGS du mercredi
11. Responsable de la pédagogie
12. Contrat Motoki

## 1 Revue française de go

La prochaine revue part à l'imprimeur la semaine prochaine. Chantal explique que le planning n'a pas été encore rattrapé. Entre 10 et 15 personnes participent à son élaboration, mais il semble qu'il manque encore du monde. Les différents problèmes de la revue sont décrits rapidement.

Le fonctionnement de l'équipe peut être amélioré.

La marche forcée entamée depuis le séminaire RFG a bien fonctionné, mais ce régime ne peut pas être le régime naturel de la RFG.

La dernière formule proposée lors de l'AG reste d'actualité : une revue numérique pour l'ensemble des licenciés, et une revue papier pour ceux qui s'acquittent d'un supplément.

## 2. Séminaire développement

Le compte-rendu du séminaire est en ligne sur le site FFG :

<http://ffg.jeudego.org/informations/officiel/cr.php>

Frédéric rappelle les grandes lignes de réflexion. Un certain nombre de votes sont nécessaires en appui des propositions.



Une première idée est de rabaisser la valeur des parties à handicap pour le joueur blanc, valeur qui est un frein pour l'engagement des joueurs forts dans les petits et moyens tournois. Tout le monde s'accorde sur ce point, et c'est aux responsables de l'échelle de proposer un algorithme.

Michel propose par ailleurs d'envisager une nouvelle enquête afin de mieux connaître la population des licenciés, dans un but de recherche de sponsors. Chantal insiste en revanche sur des choses simples, basée sur une liste de tâches concrètes. Elle n'est pas pour une nouvelle enquête, à l'instar du conseil.

Le go en milieu scolaire constitue un thème phare du développement du go. Une équipe est en train de se construire, autour des activités notamment menées en région parisienne. Le problème de la licence se pose fortement : l'école de go de Grenoble se plaint du tarif trop élevée pour des élèves de primaire. Le CA discute alors d'une nouvelle formule d'une licence spécifique primaire. Elle risque néanmoins de poser des problèmes à différents niveaux : problèmes de gestion pour les responsables licences, de tarif (gratuite ? très peu chère ?), de cadre réglementaire (peut-on licencier des élèves qui ont une activité go pendant le temps scolaire ?).

Au niveau des primaires dans les clubs scolaires, une licence moins chère permettrait à plus d'enfants d'être licenciés. Concernant les animations en milieu scolaire (intervention dans les écoles), il y a également un besoin de reconnaissance qui pourrait se traduire par la mise en place d'une licence scolaire. Le nécessaire anonymat des élèves pose alors problème.

Le CA va donc demander à Fabio de préciser ce qu'il entend par une éventuelle licence scolaire. Il envisage en effet l'absence d'une licence scolaire comme un frein au développement des activités

La création d'un petit diplôme est en revanche envisagée, l'équivalent par exemple du flocon en ski.

Michel interpelle ensuite le CA sur le problème du matériel. Si la plupart des ligues peuvent se permettre de prêter du matériel à leurs clubs scolaires, cela risque de ne plus être possible en Île-de-France. La demande est en train d'exploser, et une solution possible est de mettre à disposition un nombre suffisant de valises pédagogiques. Si la FFG est favorable à des solutions locales, elle peut néanmoins répondre à des demandes spécifiques.

Michel s'inquiète enfin de l'esprit de l'activité. Il a un peu peur que la dimension financière nous fasse perdre l'aspect convivial. Si l'assemblée ne partage pas ces craintes, il convient néanmoins d'être particulièrement vigilant tant aux aspects éthiques qu'aux aspects réglementaires. Ces derniers sont pris maintenant directement en main par le trésorier de la FFG, qui encadre toutes les facturations.

Le dernier thème développé lors du séminaire concerne les différentes formules de licences. Deux idées ont émergé :

- création d'une licence loisir à tarif préférentiel qui donne accès aux services FFG, aux tournois internes de club, revue PDF. Pas de tournois externes au club en revanche.
- une licence découverte première licence qui donne accès à tout.

L'unique tarif actuel est de 30 euros, et on proposerait des tarifs découverte et/ou loisirs entre 10 et 15 euros.

Ces propositions ne sont ni contradictoires ni nécessairement complémentaires : la FFG peut très bien en adapter une seule comme proposer les deux formules.



Nous avons prévu une simulation d'impact financier au 3<sup>ème</sup> trimestre, ce qui permettra de prendre une décision lors du prochain CA. L'objectif est de présenter la nouvelle formule au vote lors de l'AG 2013.

Le CA finit par mettre la question d'un éventuel passage de la licence loisir/découverte à la licence compétitions. Il faudra absolument prévoir ce cas de figure.

### **3. WSMG**

Les World sports mind games se dérouleront à Lille à la fin du mois de juin. La FFG ne participe aucunement à l'organisation, et nous n'avons que très peu d'informations

Fabien Lips s'occupe de la sélection de la représentation française.

### **4. Statut des actions prises en AG**

Aucune avancée particulière n'est à noter sur le dossier du statut d'utilité publique.

En ce qui concerne les nominations des membres d'honneur, il n'y a aucune opposition de principe. Frédéric doit contacter Laurent Coquelet pour l'officialiser sur le site.

### **5. Élection du bureau**

L'élection du bureau n'a pu être effectuée à la suite de l'AG, et le CA doit donc valider ou invalider le bureau en exercice. Avant toute chose, Daniel réprecise les fonctions du vice-président : remplacement éventuel du président, assistance du président. Il s'inquiète en particulier du statut des décisions par les différents membres du bureau. Les statuts font clairement apparaître que seul le président est décisionnaire au sein du bureau, mais Frédéric insiste sur le rôle de conseil des autres membres.

Le bureau suivant est proposé au CA :

Président : Frédéric Renaud

Vice-président : Noël Saint-Paul

Trésorier : Daniel Tosetto

Secrétaire : Paul Drouot

Le bureau est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

### **6. Position de la FFG au sein de l'EGF**

La FFG doit prendre position sur des éventuelles organisations d'événements européens en 2013 et 2014 : nous n'avons à priori pas de candidatures de clubs, et la FFG ne peut proposer d'organiser tel ou tel événement sans soutiens locaux. Il faudra néanmoins proposer ce point à l'ordre du jour de l'AG, puisque les délégués de clubs y seront présents.

Le second point concerne l'éventuelle intégration du Kazakhstan : la FFG ne voit pas pourquoi elle s'y opposerait.



## **7. Date des prochains événements.**

La finale du championnat de France (4<sup>ème</sup> tour) a longtemps posé problème, et elle se déroulera finalement lors du tournoi de Lyon (14/15 octobre 2012).

Le prochain CA se tiendrait également lors du tournoi de Lyon.

## **8. Matériel**

Chantal explique les relations avec le CAT. L'idée est d'y déposer l'ensemble du matériel.

Michel pense qu'il faut faire de nouveaux gobans jaunes en pvc pour remplacer les vieux gobans gris. Il s'occupe de demander un devis pour 150 jeux.

Il faut aussi acheter des 9\*9 et 13\*13. Noël explique que le prêt FFG est difficile à mettre en place, et les acteurs sont invités à voir avec leur ligue.

## **9. Cours FFG pour les non-jeunes**

Michel trouve que trop peu d'activités sont proposés aux « non-jeunes ». Il y a pourtant des cours collectifs sur KGS.

## **10. Responsable de la pédagogie**

Michel aimerait qu'il y ait un référent pour la pédagogie dans les écoles : c'est déjà un peu le cas de Fabio à Paris, et il semble que ce soit surtout au niveau local que les intervenants peuvent trouver des soutiens.

## **11. Cours du mercredi sur Kgs**

Gérald se plaint de ne pas pouvoir consulter les cours gratuits de KGS en différé. Daniel explique qu'une solution technique est en train de se mettre en place, mais que les frais engagés imposeront de faire payer les téléchargements (par exemple un forfait de 10 euros pour 10 téléchargements).

Jean Michel aimerait qu'on mette des dvds de cours de Fan en vente. Il s'agit effectivement d'une idée intéressante, et il faudrait avant tout faire un inventaire des différents enregistrements.

Éric Saves a par ailleurs fait parvenir une demande pour que ces cours ne se passent pas toujours le mercredi, à cause des jours de réunion des clubs. La FFG préfère néanmoins privilégier la régularité.

## **12. Contrat Noguchi Motoki**

Motoki a travaillé plus d'heures qu'il n'est prévu par ce contrat. Il demande donc à être revalorisé en conséquence, en adoptant son contrat à son volume horaire effectif. Daniel explique que ce volume dépend en grande partie d'un contrat avec la ville de Strasbourg, contrat reconductible

**Fédération Française de Go**  
B.P. 95 – 75262 PARIS Cedex 06  
site FFG : <http://ffg.JeuDeGo.org>



d'une année sur l'autre. La FFG prendrait donc un risque en changeant le contrat de Motoki dans le cas d'une éventuelle non-reconduction, et une solution de prime est peut-être plus facilement envisageable. L'échéance de ce dossier est le renouvellement du contrat de Motoki, et il faudra alors proposer une solution concrète.

Fin du CA : 17h 45

Fait à Montauban,

Le 19 juillet 2012,

Paul Drouot